

FINANCES

Avec beaucoup de retard sur la nouvelle Constitution de 2003, l'introduction d'un frein à l'endettement a provoqué un véritable choc entre la droite et la gauche. Cette dernière n'a pas réussi à s'opposer à un dispositif avant tout symbolique.

MEHDI-STÉPHANE PRIN

Pour plusieurs ténors du parlement, le débat d'hier au Grand Conseil était tout simplement un des plus importants de la législature. Alors tant pis si discuter de l'introduction d'un système de frein à l'endettement avait quelque chose d'anachronique dans un canton aux finances désormais en pleine forme. Une violente bataille droite-gauche a salué la proposition du Conseil d'Etat pour traduire dans la loi la volonté des constituants. Ceux-ci avaient introduit un tel article dans la Constitution aux heures les plus sombres des finances vaudoises, au début du siècle.

«Antidémocratique»

Concrètement, le texte accepté hier, en premier débat, par la majorité de droite prévoit, lors de déficit important, que le gouvernement doit proposer aux électeurs de choisir entre une coupe dans les dépenses ou une augmentation des impôts. Proposition «antidémocratique», ont martelé les

» Grand Conseil express

COUR DES COMPTES La Cour des comptes est souvent critiquée. La députée UDC Fabienne Despot lui lance une nouvelle pique. Elle demande au Conseil d'Etat si l'un de ses membres, Jean-Claude Rochat, peut concilier son rôle avec son engagement dans le Chorus Jazz Club. «L'exercice d'une fonction dans une entité bénéficiant de l'argent public, qui s'inscrit dans le champ de contrôle de la Cour des comptes, est-il compatible avec un poste de magistrat?»

HARCÈLEMENT Le député d'A Gauche toute!, Jean-Michel Dolivo, veut renforcer la protection des employés contre le harcèlement psychologique et sexuel dans la fonction publique vaudoise. Il propose de demander au Conseil d'Etat

de dresser un tableau de situation.

MÉDIATION Le Grand Conseil a désigné une médiatrice pour le canton de Vaud, chargée de pacifier et de prévenir les conflits entre la population et l'administration. Candidate favorite, Véronique Jobin a été élue à une écrasante majorité. Elle connaît la fonction: c'est elle qui a développé le bureau de médiation depuis 1998, alors ouvert à titre d'essai. Elle est heureuse de cette élection par le parlement, qui rend visible l'indépendance de sa fonction. En a-t-elle profité pour imaginer des nouveautés? Pas pour l'instant. «Je m'interroge en permanence sur ma pratique. Et toute proposition peut nous pousser à changer.»

L. PI.



TENSION A part provoquer l'agacement du chef du Département des finances, Pascal Broulis, la gauche n'a pas réussi à faire flancher une majorité de droite. LAUSANNE, LE 13 AVRIL 2010

députés socialistes, Verts et d'A Gauche toute! A part provoquer l'agacement du chef du Département des finances, Pascal Broulis, la gauche n'a pas réussi à faire flancher une majorité de droite. Pour elle, le canton doit tenir la rigueur budgétaire en n'empruntant pas pour son ménage courant.

«Ce texte vise simplement à respecter la volonté des constituants et surtout des Vaudois

qui ont dit oui à la Constitution», s'est exclamé Frédéric Borloz, président du groupe radical. «Ce projet doit éviter au canton de retomber dans la spirale infernale des déficits», a ajouté le chef de l'UDC, Pierre-Yves Rapaz.

«Auberge espagnole»

Le président du groupe socialiste, Grégoire Junod, a rappelé que les Vaudois avaient déjà dit non à un frein à l'endettement en 1998. «Le débat d'aujourd'hui est central, c'est celui du rôle de l'Etat et surtout de sa responsabilité en cas de crise.» Pour la gauche, cette loi empêchera tout simplement au canton de mettre en place une politique énergique pour combattre une récession. «Ce texte a été rédigé dans un seul but: faire peur», a dénoncé la Verte Tinetta Maystre.

«La Constitution n'est pas une auberge espagnole où le Grand Conseil pourrait choisir d'appliquer certains de ses articles, et pas d'autres», a répliqué Pascal Broulis. Le chef du Département des finances n'a surtout pas goûté les attaques d'une partie de la gauche qui a profité de l'occasion pour ironiser sur des bénéfices cantonaux jugés un brin sous-estimés. «Je n'accepte pas que l'on utilise le terme bidouillage. Le canton a la pratique la plus limpide en matière de comptes.» ■

Il ne veut pas rater le train

LE DÉPUTÉ DU JOUR
MARC-OLIVIER BUFFAT
RADICAL



Marc-Olivier Buffat veut éviter que le futur Musée cantonal des Beaux-Arts ne reste à quai. Jeune député

- il a été élu en 2008, malgré une longue expérience de conseiller communal lausannois -, le radical n'hésite pas à monter à la tribune pour défendre ses idées. Hier, il a invité le Conseil d'Etat à «assumer son rôle de locomotive» dans le dossier du musée. Plutôt emballé par la qualité du site des halles CFF, sa dimension urbaine, la proximité des transports publics, les surfaces à disposition, il constate aussi que d'importants projets sont prévus en gare de Lausanne. Qui devront être coordonnés avec le musée. Le vice-président des radicaux vaudois souhaite donc en savoir plus sur les synergies, tant pratiques que financières, que le gouvernement imagine développer avec la Confédération et les CFF.

L. PI.